

Liberté Égalité Fraternité

La secrétaire d'État

Paris, le1 - JUIN 2023

Chars niendres de l'union de anociations d'anditeurs

La capacité de la Nation à surmonter les défis et les crises est étroitement dépendante de sa cohésion. Cette cohésion constitue le socle de la résilience individuelle et collective qui permet de recouvrer rapidement, après un choc, un équilibre qui préserve les valeurs fondamentales de la République.

Or, le contexte actuel est caractérisé par une multiplication des crises, dues notamment à la montée des tensions géopolitiques et aux effets croissants du dérèglement climatique. Ce contexte s'inscrit dans le temps long et appelle à renforcer sans délais notre résilience tout en développant la culture de l'engagement chez nos jeunes. Le service national universel répond à cet impératif.

Le président de la République a rappelé le 13 juillet dernier dans son discours aux armées que le dispositif lancé depuis 2019 fonctionnait et qu'il fallait aller plus loin dans notre démarche. Il me semblait important de partager cette mise au point sur le SNU avec les membres des associations de l'IHEDN, en répondant à trois questions qui me sont régulièrement posées à son sujet.

La jeunesse française a-t-elle besoin de douze jours loin de chez elle et en uniforme ?

Le service national universel est un parcours en trois phases : un séjour de cohésion de douze jours, une mission d'intérêt général de 84 heures ou douze jours minimum hors temps scolaire, et une phase d'engagement. C'est une promesse de cohésion nationale, de mixité sociale et de mobilité territoriale. C'est une opportunité essentielle pour tous les jeunes qui n'ont jamais pu quitter leur ville ou leur département.

L'uniforme, ce n'est pas l'uniformité, c'est permettre à chaque jeune, quelle que soit sa situation sociale, de vivre un moment authentique d'appartenance à un collectif. Nous nous sommes inspirés de l'attachement des jeunes aux tenues sportives et la fierté d'avoir un logo bleu blanc rouge. D'ailleurs, l'une des premières questions des jeunes est : « A-t-on le droit de garder la tenue ? » - la réponse est oui.

Est-ce un service militaire hybride?

Le SNU n'est absolument pas un service militaire; il n'y a aucun maniement d'armes. C'est un service civil pour vivre les valeurs républicaines et se préparer aux défis de notre temps qui sont immenses. On y prône l'engagement sous toutes ses formes: au sein des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, des armées ou d'associations, le volontariat international, le service civique, etc. Nos jeunes doivent pouvoir faire face aux difficultés contemporaines, par exemple ne pas subir une éco-anxiété désormais répandue, mais devenir des acteurs de la transition écologique. Ils doivent également être sensibilisés aux questions de mémoire et de défense dans un monde de compétition, de contestation et d'affrontements entre nations et organisations. Depuis trois ans, 50.000 jeunes ont déjà effectué un SNU, et neuf sur dix en sont satisfaits — ils en sont les meilleurs ambassadeurs.

Le SNU est réservé jusqu'à présent aux seuls volontaires. Va-t-il devenir obligatoire ?

Le président de la République m'a demandé de préparer l'extension du SNU, d'en faire un droit réel pour tous les jeunes, c'est-à-dire de lever les freins actuels. Nous constatons aujourd'hui que trop peu d'enfants de familles plus défavorisées l'effectuent. Autre frein : la peur de la mobilité. De nombreux jeunes passés par le SNU n'avaient jamais pris le train avant leur séjour de cohésion! Or la mobilité permet l'émancipation. Nous réfléchissons donc à plusieurs possibilités dont l'articulation avec le parcours scolaire, ou l'amélioration de l'attractivité du SNU. C'est la formation au code de la route, la formation aux gestes qui sauvent, etc.... Une chose est certaine : un pays qui s'engage pour sa jeunesse, c'est une promesse d'avenir.